

propos l'esprit de rosée, ou l'eau de pluie distillée pour plusieurs autres dissolutions de parties pures, & sur-tout de plusieurs fleurs & de quelques herbes, dont les principales parties sont gommeuses.

On peut employer ces sortes de menstrues à la préparation de l'extrait des fleurs d'œillers, de celui du safran, de la petite centaurée, du chardon-béni, de l'absinthe, & même de plusieurs racines aromatiques; quoiqu'on puisse encore plus à propos employer l'esprit de vin à toutes ces extractions, se servant d'un feu très-lent, lorsqu'on en veut tirer l'esprit, serrant cet esprit pour profiter de quelques bonnes parties qu'il peut avoir enlevées avec lui; on s'en peut servir en un besoin pour quelque préparation pareille ou approchante.

CHAPITRE LI.

De l'Extrait de l'Opium.

L'OPIMUM étant un suc découlé des incisions qu'on a faites aux têtes de pavot lorsqu'elles approchent de leur maturité, & condensé par les rayons du soleil dans la Grèce, là où le pavot croît en abondance, a été nommé par ceux du pays *Οπιον* ou *Οπιον* par excellence, parce qu'en effet c'est un suc fort considérable, & qui peut produire de plus grands effets, & en moindre quantité qu'aucun suc tiré des végétaux. La difficulté néanmoins qu'il y a d'avoir un opium découlé de lui-même sans aucun mélange, & les impuretés qu'on remarque en celui qu'on nous apporte, qui, à proprement parler, n'est qu'un meconium, ou un suc imprimé des têtes de pavot, ont obligé les Chymistes à chercher des moyens pour en faire la purification.

OPÉRATION.

POUR y réussir, ayant incisé bien menu & mis dans un matras demi-livre du plus bel opium qu'on aura pu trouver, & versé dessus deux livres d'eau de pluie ou de rivière, agité les matières & bouché le matras; on le tiendra pendant dix ou douze heures au bain de sable, sur un feu modéré renouvelant de temps en temps l'agitation; puis ayant augmenté le feu du bain, jusqu'à donner quelques bouillons aux matières, on versera par inclination sur un filtre de papier gris la liqueur qui surnagera, & l'ayant filtrée, on la mettra à part; après quoi ayant versé deux livres de nouvelle eau sur la résidence, bouché le matras, & réitéré les mêmes agitations, macération, ébullition & filtration de toute la liqueur qui surnagera, & mêlé cette liqueur avec la première; on versera péle-mêle les premières & les secondes teintures de l'opium dans une terrine vernissée, on en fera évaporer peu à peu l'humidité superflue sur le feu de sable; on donnera enfin à la masse une louable consistance d'extrait, qui contiendra toutes les parties pures que l'opium possédoit,